

L'ÉCO

de la semaine



07 au 13 février 2026

SOMMAIRE

Agriculture – invest madagascar - De nouveaux investisseurs dans le secteur rural	2
Région Nord : La réhabilitation des ports parmi les priorités économiques du gouvernement	2
Secteur des télécommunications : Vers un contrôle des communications et des transactions électroniques	3
Promotion du tourisme : améliorer l'accès menant à Mantadia.....	4
Produits miniers – Hausse de 58,5 % des recettes d'exportation de cobalt en 2025, selon la Banque centrale	4
Agriculture et élevage : un tandem que le ministère veut préserver	4
Promotion de la destination Madagascar : l'implication des jeunes fortement sollicitée	5
Commerce international - Madagascar plaide pour sa filière cacao à la Cnuced	5
Agriculture - Une réforme du système d'aide au profit des paysans	6
Projet SHEP : Promotion d'une agriculture orientée vers le marché	7
Campagne 2026 – Baie Rose : les négociations de prix battent leur plein	7
Entreprises - Une nouvelle plateforme pour soutenir le secteur privé à Anôsy	7
Filière trépang : Le prix minimum à l'exportation fixé à 25 dollars le kilo	8

Agriculture – invest madagascar - De nouveaux investisseurs dans le secteur rural

IRINA TSIMIJALY | 09 FÉVRIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le projet Invest Madagascar a été officiellement lancé ce vendredi 6 février au CCI Ivato, sous le haut patronage du président de la Refondation de la République de Madagascar, le colonel Michaël Randrianirina. Il vise à relancer le secteur rural, développer l'agriculture et l'élevage, et à générer des emplois pour des millions de Malgaches.



L'objectif principal est d'assurer l'autosuffisance alimentaire du pays. « Il est honteux que Madagascar, avec ses vastes terres, continue d'importer du riz », regrette Tiana Andria, directeur général d'Invest Madagascar. « Ce projet est unique dans le pays. Nous voulons réellement soutenir les paysans, trouver des solutions pour l'eau et créer des usines de transformation des produits agricoles ».

Par ailleurs, le projet prévoit l'installation de nouvelles entreprises industrielles capables de créer des millions d'emplois. Les investisseurs souhaitent collaborer étroitement avec les coopératives locales, afin que les paysans puissent vivre de leur production et ne se contentent plus de vendre leurs récoltes brutes. « Nous voulons que les paysans deviennent autosuffisants et que leur travail soit valorisé », insiste Tiana Andria.

Le projet attire déjà des investisseurs internationaux, dont le Dr Alias Jacob, directeur général des Émirats arabes unis et l'un des hommes les plus riches au monde. « Les Malgaches ne méritent pas de vivre dans la pauvreté. Madagascar est un pays riche, et nous voulons contribuer à son développement. Vous êtes déjà dans nos cœurs », a-t-il déclaré lors de la cérémonie.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage s'engage également à accompagner le projet. « Nous travaillerons avec les investisseurs et les producteurs sur l'ensemble des 23 régions du pays, dans plusieurs filières agricoles », a précisé le ministre José Nirina Rasatarimanana.

Invest Madagascar représente donc une véritable opportunité pour le secteur rural. Entre création d'emplois, transformation locale des produits et accompagnement des paysans, le projet pourrait transformer l'agriculture malgache et rapprocher le pays de son objectif d'autosuffisance alimentaire.

Région Nord : La réhabilitation des ports parmi les priorités économiques du gouvernement

R.EDMOND | 09 FÉVRIER | MIDI MADAGASCAR

Les priorités économiques, sociales et environnementales de la partie Nord du pays, plus particulièrement les régions SAVA et DIANA, étaient au centre de la rencontre, la semaine dernière, entre le Premier ministre Herintsalama Rajaonarivelo et les élus de cette région septentrionale du pays.

La réhabilitation de trois ports, en l'occurrence ceux de Saint-Louis, Vohémar et d'Antalahala, figurait parmi les sujets évoqués lors de cette rencontre.

Utilité socioéconomique. Un projet très attendu par la population et qui arrive à point nommé quand on connaît la grande utilité socioéconomique de ces infrastructures portuaires qui se trouvent, malheureusement, dans un état de dégradation avancée, faute d'entretien convenable depuis quelques années. À commencer par les ports de Vohémar et d'Antalahala, qui souffrent depuis plusieurs années d'un manque d'entretien et d'investissements. Résultat : ce sont actuellement des infrastructures vétustes, avec une capacité d'accueil limitée, et des équipements obsolètes, autant de faiblesses qui pénalisent les opérateurs économiques locaux, qui se plaignent de ces faiblesses des deux ports, qui les pénalisent en renchérisant les coûts logistiques. Et, pourtant, ces deux ports sont de véritables piliers historiques de l'exportation des

produits de rente comme la vanille, le girofle, le café ou encore les produits halieutiques. Quant au port Louis à la SIRAMA, il est considéré comme un levier potentiel de relance industrielle et agricole d'Antsiranana. Les acteurs économiques de la région sont unanimes à reconnaître que sa remise en état pourrait jouer un rôle clé dans la transformation locale des produits et la création d'emplois.

Pont d'Ifasy

Les échanges entre les élus du Nord et le chef du gouvernement ont également porté sur d'autres urgences, comme la remise en état du pont d'Ifasy. Toujours dans le domaine des infrastructures routières, la liaison Antalahala – Marofinaritra, ou encore les pistes rurales reliant les chefs-lieux de district de la région SAVA, nécessite également des travaux de réhabilitation. Tout comme la ceinture de la Montagne d'Ambre, cet espace périphérique qui entoure le massif et le Parc national de la Montagne d'Ambre, et qui nécessite également des interventions d'urgence.

Les députés du Nord ont par ailleurs rappelé que les infrastructures d'adduction d'eau et d'extension d'électricité sont en attente de mise en route pour le district de Vohémar. Enfin, il a été signalé que les panneaux solaires installés précipitamment dans certaines villes nécessitent des batteries pour pleinement fonctionner.

Vision

Ces revendications cadrent, en tout cas, avec la vision du Premier ministre, qui a d'ailleurs rappelé, durant la rencontre, son attachement à la remise en état des structures et des infrastructures locales. Il a, par ailleurs, réitéré l'engagement du gouvernement à soutenir les initiatives visant à soutenir la prospérité économique partagée, l'équité et la justice sociale. Des initiatives qui sont à la

portée du gouvernement, malgré son caractère transitoire. Il est en effet de notoriété que, si le caractère transitoire limite les marges de manœuvre politiques, il n'empêche pas l'action sur des dossiers structurants. D'ailleurs, le gouvernement peut encore s'appuyer sur l'appui des partenaires techniques et financiers, les bailleurs internationaux, et les banques de développement. En tout cas, la réhabilitation et la mise aux normes des infrastructures pour le développement constituent, pour le gouvernement transitoire, une opportunité de préparer le terrain, en structurant les projets et en sécurisant les financements, afin que la future équipe élue puisse passer rapidement aux réalisations.

Secteur des télécommunications : Vers un contrôle des communications et des transactions électroniques

NAVALONA R. | 09 FÉVRIER | MIDI MADAGASCAR

L'État va procéder à l'acquisition d'un dispositif technique de contrôle des communications et des transactions numériques. La décision a été prise lors du Conseil des ministres tenu la semaine dernière au palais d'État d'Iavoloha.

Il s'agit d'un système automatisé de contrôle qui sera mis en place au niveau de l'ARTEC (Autorité de régulation des technologies de communication), un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du ministère du Développement numérique, des Postes et des Télécommunications. Selon les explications fournies par le ministère de tutelle, ce dispositif permettra de mesurer avec précision les données fournies par les opérateurs de télécommunications et d'assurer, en étroite collaboration avec le ministère de l'Économie et des Finances, le suivi des services de paiement mobile. « *Ce système ne servira en aucun cas à surveiller les citoyens. Il vise avant tout à protéger les droits des consommateurs et à répondre aux nombreuses plaintes liées à la qualité des services* », a-t-on précisé.

Révision de décret

De nombreux usagers dénoncent en effet l'épuisement rapide de leurs forfaits de données, alors que la durée de validité de leurs offres n'est pas encore arrivée à échéance. « *On ne sait pas réellement combien de données on consomme* », s'indigne un internaute. En ce qui concerne les transactions numériques, certains utilisateurs de services de mobile money rapportent que leurs transferts d'argent n'aboutissent pas, bien que leurs comptes aient été débités.

C'est dans l'objectif de remédier à ces dysfonctionnements que l'État a décidé de se doter de ce nouvel outil de contrôle des communications et des transactions électroniques. Par ailleurs, dans le cadre de la modernisation du

secteur des télécommunications, le Conseil des ministres a également approuvé la révision de certaines dispositions du décret n° 2023-351, qui régit le secteur. D'après les autorités, certaines clauses du texte en vigueur constituent un frein à l'entrée de nouveaux opérateurs sur le marché.



Il est entre autres exigé que tout demandeur de licence d'exploitation opère dans au moins dix pays et dispose d'un minimum de 100 millions de clients, des conditions jugées dissuasives pour les investisseurs. Les règles relatives aux autorisations et à l'utilisation des fréquences ont également été revues afin de faciliter l'ouverture du marché à de nouveaux acteurs. « *Ces mesures visent à renforcer une concurrence loyale, en garantissant l'égalité des droits et l'équité entre tous les opérateurs, qu'ils soient déjà établis ou nouveaux entrants, tout en assurant la protection des consommateurs* », a conclu le ministère.

Promotion du tourisme : améliorer l'accès menant à Mantadia

JEAN RIANA | 09 FÉVRIER | LES NOUVELLES

600 personnes se sont mobilisées, le 6 février, pour participer à la réhabilitation de la route menant au Parc national de Mantadia. La réhabilitation de la route a d'ores et déjà débuté vers la fin du mois de janvier. Cette forte mobilisation quant à elle fait suite à une convention de partenariat entre le ministère du Tourisme et de l'artisanat (MTA) et l'Eglise FJKM Ambohipo, signé en décembre 2025. A part les fidèles de l'Eglise FJKM Zoara Fanantenana Ambohipo, dirigé par le pasteur Rakotobe Doda Herison, il y a eu également une centaine d'étudiants de l'université FMSA qui ont pris

part aux travaux de réhabilitation aux côtés de quelques associations, ainsi que des communautés locales. Les acteurs du secteur touristique ainsi que les autorités locales ont également mis leurs mains à la pâte, notamment pour faire du tourisme un levier de développement dans la région Alaotra Mangoro. Cette initiative reflète d'ailleurs un esprit de solidarité et d'engagement communautaire, tout en soulignant l'importance de l'entretien des infrastructures routières comme levier du développement économique et social.

Produits miniers – Hausse de 58,5 % des recettes d'exportation de cobalt en 2025, selon la Banque centrale

09 FÉVRIER | 2424.MG

Une hausse significative. Les données rapportées par Banky Foiben'i Madagasikara indiquent que les recettes issues des exportations de cobalt sont passées de 60,3 millions de dollars en 2024 à 95,5 millions de dollars en 2025.



Ce qui donne une croissance de 58,5 %, s'expliquant par l'effet conjugué de la hausse des quantités vendues et du prix au kilo, d'après la Banque centrale.

Ce gain net de 35,2 millions de dollars de revenus supplémentaires en une seule année avait été obtenu avec une

hausse du volume de cobalt exporté qui était passé d'environ 2 400 tonnes à 2 900 tonnes entre les deux périodes. Le prix unitaire pour l'exportation de ce produit avait parallèlement progressé de 33 % en un an. Il passait de 25,1 dollars par kilo à 33,4 dollars par kilo, détaille BFM.

Madagascar avait enregistré cette performance, alors que le marché mondial du cobalt était resté excédentaire. La Banque centrale indique qu'afin de réguler l'offre et d'influencer les prix internationaux, la République Démocratique du Congo avait mis en place des mesures de restriction. Celles-ci incluaient la suspension des exportations jusqu'à mi-octobre 2025, suivie de l'instauration de quotas lors de la reprise des expéditions.

Tandis que le cobalt affiche cette bonne performance, le nickel a été freiné par un contexte de marché hostile. Les recettes d'exportation de ce produit phare de Madagascar ont reculé de 4,6 %, à la suite d'une baisse du prix moyen de 11,5 %, alors que les volumes exportés ont augmenté de 7,9 %. Ce paradoxe s'explique par une chute des prix de 11,5 %, dictée par un marché mondial excédentaire et une concurrence technologique croissante des batteries LFP, qui pèsent sur la demande de nickel au profit de solutions moins coûteuses.

Agriculture et élevage : un tandem que le ministère veut préserver

ARH. | 10 FÉVRIER | LES NOUVELLES

La séparation entre agriculture et élevage n'est pas à l'ordre du jour. Le ministère de l'Agriculture et de l'élevage (Minae) l'a affirmé hier à Ampandrianomby, lors d'une rencontre avec la presse. Des représentants ont pris la parole en soutenant la démarche adoptée par le ministre, actuellement en mission à l'étranger. Leur message : «La dissociation de ces deux secteurs n'est pas réalisable dans les conditions actuelles». Premier argument avancé : le manque de ressources humaines. Le ministère compte environ 2.000 agents.

«Nous avons 2.000 agents pour l'agriculture et pour l'élevage, dont 60 % de techniciens», ont précisé les représentants. Ces effectifs restent insuffisants pour couvrir plus de 1.500 communes, 120 districts ou encore les 23 régions. «Même en mutualisant, nous peinons déjà à répondre aux besoins sur le terrain». Les infrastructures posent aussi problème. Bureaux, matériels informatiques, équipements et véhicules manquent. «Créer deux administrations distinctes exigerait des moyens matériels que nous n'avons pas», ont-ils souligné.

Autre point : l'organisation actuelle date de 2015. Depuis cette fusion, la formation des agents couvre à la fois l'agriculture et l'élevage. « Les résultats sont visibles. Les programmes avancent et les projets se concrétisent », ont indiqué les responsables. Ils rappellent aussi que l'élevage soutient aujourd'hui l'agriculture, dans un contexte de raréfaction des terres cultivables. Comme l'a également précisé un des représentants

du syndicat, Alain Bruno Raoelina, représentant du personnel, nuance : « Dix des douze revendications ont été satisfaites ». Il ajoute toutefois : « Nous attendons encore la mise à disposition des terrains du Minae pour les agents et la clarification du patrimoine d'Antsahavola partagé avec le ministère de l'Environnement (MEDD) ». Malgré ces points en suspens, le ministère maintient sa position : agriculture et élevage restent indissociables.

Promotion de la destination Madagascar : l'implication des jeunes fortement sollicitée

JEAN RIANA | 10 FÉVRIER | LES NOUVELLES

Le ministère du Tourisme et de l'artisanat (MTA) vient de signer, hier dans ses locaux à Tsimbazaza, une convention de partenariat pour une durée de deux ans, avec Tikih Ranjisoa, un jeune créateur de contenu dont l'ambition est de faire apparaître le bon côté de Madagascar et ainsi de promouvoir la destination à l'échelle internationale. « L'implication des jeunes dans la promotion de la destination Madagascar est fortement sollicitée. Personnellement, j'admire la volonté de Tikih et ses créations admirables ayant d'ailleurs poussé le MTA à collaborer avec lui pour qu'il puisse s'investir encore plus », a déclaré la ministre du Tourisme et de l'artisanat, Lily Rafaralahy. Le partenariat consiste à faciliter le travail de ce jeune créateur de contenu avec des appuis professionnels sur le plan administratif, logistique et autres pour

qu'il puisse rehausser davantage l'image de Madagascar. « L'implication des jeunes n'est pas à négliger dans la promotion du pays car ils s'avèrent être une force majeur », a souligné la ministre. Elle a pris l'exemple de Tikih qui a pu réaliser à lui tout seul un excellent travail. Raison pour laquelle le ministère a tenu à lui apporter son appui pour inciter la jeunesse à le prendre pour modèle. Par ailleurs, elle a émis le souhait que des petits Tikih puissent émerger de partout dans la Grande île. Tikih Ranjisoa quant à lui, ambitionne d'améliorer l'image de Madagascar à travers des contenus mettant en avant son caractère paradisiaque et ses richesses naturelles, souvent éclipsés par les informations négatives qui circulent sur les réseaux sociaux.

Commerce international - Madagascar plaide pour sa filière cacao à la Cnuced

IRINA TSIMIJALY | 12 FÉVRIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

À Genève, Madagascar défend son cacao et les revenus de ses producteurs.

Cette semaine à Genève, le cacao malgache a trouvé une tribune internationale. Au Palais des Nations, Madagascar a pris part à la Conférence internationale sur le cacao 2026, du 10 au 13 février, aux côtés des pays membres de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et du Centre du commerce international (ITC).

Un entretien bilatéral est programmé ce vendredi 13 février 2026 entre le Premier ministre Herintsalama Rajaonarivelo et le secrétaire général adjoint de la Cnuced, Pedro Manuel Moreno. Cette rencontre doit permettre à Madagascar de défendre ses priorités dans les discussions internationales sur l'avenir du secteur.

Le Premier ministre, accompagné de sa délégation, est venu rappeler que le cacao n'est pas un simple produit d'exportation.

« Derrière chaque fève, il y a un producteur, une famille, une région qui attend que le commerce international soit

plus juste », a confié un responsable malgache en marge des discussions.



L'un des dossiers centraux concerne la présentation et la négociation du futur accord international sur le cacao, appelé à succéder à l'Accord international sur le cacao de 2010.

« Ce nouvel accord doit mieux prendre en compte la réalité des pays producteurs, la durabilité de la filière et la

juste rémunération des planteurs », a indiqué un membre de la délégation malgache.

Madagascar produit aujourd'hui près de 15 000 tonnes de cacao par an, contre environ 7 000 tonnes il y a une dizaine d'années. Cette progression s'appuie sur la reconnaissance internationale du label « cacao fin », intégralement renouvelé, qui permet au pays de mieux se positionner sur les marchés premium et d'obtenir de meilleurs prix.

Structurer la filière

À Genève, les échanges avec la Cnuced permettent également de mettre en lumière les efforts engagés au niveau national. La création du Conseil national du cacao a marqué une étape importante dans la structuration de la filière. « Nous avons besoin de règles claires et d'un dialogue constant entre l'État, les exportateurs et les producteurs », a expliqué un membre de la délégation.

Lors de sa première réunion, en janvier 2025, le Conseil a dressé un bilan jugé encourageant, avec une hausse des volumes exportés et de la valeur générée.

Pour Madagascar, la filière cacao constitue un produit d'exportation stratégique. Cette position s'est construite au fil des dernières années. En 2023, le pays a engagé une démarche internationale auprès de l'Organisation internationale du cacao, avec la participation d'une délégation à Abidjan (Côte d'Ivoire). Cette initiative a abouti à la décision d'organiser un Panel international sur le cacao fin.

L'autre priorité reste la transformation locale. Longtemps exporté à l'état brut, le cacao malgache commence à être transformé sur place, notamment à Ambohaha.

« Transformer le cacao chez nous, c'est garder la richesse au pays et créer des emplois durables », a souligné un responsable du secteur.

Agriculture - Une réforme du système d'aide au profit des paysans

IRINA TSIMIJALY | 12 FÉVRIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

L e ministère de l'Agriculture et de l'Élevage lance une réforme pour améliorer l'aide aux paysans. L'objectif est de renforcer la transparence et d'assurer la sécurité alimentaire à Madagascar.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MINAE) a lancé une série de réformes pour améliorer l'aide aux paysans et renforcer la sécurité alimentaire à Madagascar. Selon le ministère, l'objectif est de « créer un système stable, efficace et au service de tous les agriculteurs, et non d'une minorité ».

responsable. Cette approche reflète la vision des réformes : renforcer simultanément la production agricole et l'élevage pour maximiser les revenus et la sécurité alimentaire des paysans.

Autosuffisance

Chaque année, environ 25 missions de contrôle et près de 100 inspections sont réalisées pour suivre les projets agricoles et d'élevage et lutter contre la corruption. « Nous voulons que les ressources parviennent réellement aux paysans et que leur travail soit valorisé », précise le ministère.

Parmi les initiatives phares, le projet BoViMa modernise l'élevage de zébus dans le sud de Madagascar, touchant 12 500 éleveurs et 1 000 producteurs d'aliments pour animaux. L'initiative Sahana, financée par la Banque européenne d'investissement, mécanise l'agriculture à Maintirano et crée plus de 1 500 emplois via un complexe agro-industriel et un centre de collecte à Vohémar.

D'autres projets incluent la réhabilitation de 10 000 hectares de pâturages (IKI Growing Greener) et l'installation de stations de pompage solaire pour irriguer 1 200 hectares de rizières à Manakara (IFAD et UNOPS). Le programme PA2R soutient 28 000 ménages dans le Sud avec formation, plants agricoles et appui à l'élevage et à la pêche.

Le ministère conclut : « Les revenus des agriculteurs vont augmenter et Madagascar pourra assurer sa sécurité alimentaire. Un paysan efficace est la clé de notre autosuffisance alimentaire. »



Ces réformes font suite à la récente passation de direction à la Direction de l'Audit interne, lutte contre la corruption et gouvernance. Le lundi 9 février 2026, Anjanivomahéfa Elisah Randriamananjara a officiellement pris ses fonctions. Le ministère a rappelé que « toutes les activités doivent être contrôlées et respecter les normes » pour garantir la transparence dans la distribution des aides et le suivi des projets.

Le MINAE insiste sur un principe fondamental : l'agriculture et l'élevage ne font qu'un. « Le bétail et les cultures dépendent l'un de l'autre. Ces deux secteurs avancent ensemble et ne peuvent être séparés », explique un

Projet SHEP : Promotion d'une agriculture orientée vers le marché

NAVALONA R. | 12 FÉVRIER | MIDI MADAGASCAR

Le projet SHEP (Smallholder Horticulture Empowerment and Promotion) est issu de la coopération entre Madagascar et le Japon, à travers l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Mis en œuvre depuis 2023 pour une durée de cinq ans, soit jusqu'en 2028, il couvre actuellement six régions : Amoron'i Mania, Vakinankaratra, Analamanga, Bongolava, Atsinanana et Haute Matsiatra. Ce programme vise à promouvoir une approche innovante d'agriculture orientée vers le marché, afin d'améliorer les revenus des petits producteurs et de contribuer à la transformation du secteur agricole malgache.

Réduction du gaspillage. La promotion de l'entrepreneuriat rural figure également parmi les priorités du projet. Les

agriculteurs bénéficiaires profitent d'un renforcement des capacités, tant sur le plan des techniques de production que de la commercialisation. L'approche repose notamment sur la réalisation d'études de marché, incluant l'analyse des besoins des consommateurs et l'identification des produits à forte demande. Les producteurs formés apprennent ainsi à planifier leurs cultures en fonction des attentes du marché, dans le but de limiter les pertes et de réduire le gaspillage. Par ailleurs, le projet encourage l'organisation des agriculteurs en groupements afin de mutualiser les ressources et de renforcer leur pouvoir de négociation pour obtenir de meilleurs prix.

Campagne 2026 – Baie Rose : les négociations de prix battent leur plein

JEAN RIANA | 12 FÉVRIER | LES NOUVELLES

Les négociations relatives à la campagne 2026 de Baie Rose, ont officiellement débuté dans la région de Bongolava. Avant-hier, les opérateurs économiques et les coopératives de producteurs se sont réunis dans la salle de réunion de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Bongolava, plus précisément dans les locaux du Capag. L'ouverture officielle de la campagne de pesage de Baie Rose est programmée pour le 5 mars 2026 à Ankadinondry.

L'objectif principal de cette réunion était de parvenir à un accord commun concernant le prix de la Baie Rose, afin de satisfaire toutes les parties impliquées dans la filière. La Chambre de commerce et d'industrie a souligné l'importance du respect des systèmes et des accords préalablement établis pour le bon fonctionnement de la campagne dans la région.

Elle a ajouté que jusqu'à présent, Tsabrose et UCBRT sont les seules coopératives qui opèrent dans la filière au niveau de la région Bongolava et que les opérateurs autorisés à coopérer avec eux sont Touton, Sambava Epices, Pink Bay, Trimeta, Scrimad et Santia. Lors de cette rencontre, plusieurs règles ont été mises en place pour structurer et protéger la filière. Il a été clairement précisé

que toute personne enfreignant délibérément ces règles s'expose à des sanctions, une mesure visant à garantir la pérennité et l'intégrité de cette production locale.



La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Bongolava a réaffirmé son soutien à la filière, soulignant qu'elle constitue un véritable levier pour le développement économique de la région. Selon les responsables de la CCI, « la qualité de la Baie Rose produite dans cette zone reste exceptionnelle ». Dans ce contexte, la Chambre encourage vivement les producteurs à augmenter les surfaces cultivées

Entreprises - Une nouvelle plateforme pour soutenir le secteur privé à Anôsy

IRINA TSIMIJALY | 13 FÉVRIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Dans le sud de Madagascar, faire grandir une entreprise n'est pas simple. La majorité des emplois sont informels, issus du petit commerce, de l'artisanat ou des services locaux. Moins de 3 % des entreprises sont officiellement enregistrées, ce qui complique l'accès au financement et aux contrats officiels. Face à ces défis, une initiative inédite voit le jour : l'Association de groupement des entreprises et bureaux d'études (AGEBE).

Cette nouvelle plateforme vise à rassembler les acteurs économiques de la région, à faciliter la coopération,

à moderniser les outils administratifs et à renforcer le dialogue avec les institutions. « Nous voulons donner aux entreprises les moyens de se structurer et de se développer, tout en contribuant au bien-être de nos communautés », explique Filantsoa Raymond Abdel-Rahim, président fraîchement élu de l'AGEBE.

L'élection de Filantsoa Raymond a été unanime : 100 % des voix des membres se sont portées sur lui. Son profil inspire confiance : ancien maire d'Analapatsy, ancien président de la Fédération des maires de l'Anôsy et

directeur général de M&M Manorina sy Mikaly BTP, il combine expérience institutionnelle et savoir-faire technique. « Je connais bien les défis que rencontrent nos entrepreneurs ; structurer le secteur privé est la clé pour qu'ils puissent enfin accéder aux crédits et aux opportunités qui changent la vie», précise-t-il.

Avec l'AGEBE, l'Anôsy se dote d'un outil concret pour soutenir les entreprises locales, favoriser la formalisation et renforcer la coopération. La région pourrait ainsi poser les bases d'un développement plus inclusif et durable pour ses acteurs économiques.

Filière trépang : Le prix minimum à l'exportation fixé à 25 dollars le kilo

R.EDMOND. | 13 FÉVRIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le changement s'opère aussi dans la filière trépang, dont la campagne 2026 s'annonce prometteuse, notamment en raison du renchérissement de la valeur économique de ce produit halieutique.

Suite à une série de dialogues constructifs menés par le ministère de la Pêche et de l'Économie avec les acteurs de la filière, une série de mesures ont été prises.

Grand bond. Parmi les nouvelles dispositions figure notamment la fixation du prix minimum à l'exportation de ce produit. Un grand bond qui fait énormément de bien à la filière puisque, de 2,5 dollars auparavant, le prix minimum passe à 25 dollars, soit 10 fois plus. « Il s'agit bien d'un prix minimum », a précisé, hier, le ministre de la Pêche et de l'Économie Bleue, Chan Kit Waye Jaco. En effet, sur le marché, certains trépangs peuvent se vendre à 90 dollars le kilo, en fonction de la qualité. Quoi qu'il en soit, cette augmentation du prix minimum a beaucoup d'effets bénéfiques, non seulement pour la filière trépang mais pour l'économie en général. En effet, en amont, les prix aux pêcheurs et aux collecteurs augmentent également. Pour l'économie en général, les effets bénéfiques seront enregistrés en termes de recettes en devises, ce qui jouera en faveur du taux de change.

base des avis scientifiques reconnus. Ces tailles varient en fonction des espèces autorisées par le CITES et on en dénombre 19 actuellement, contre seulement 4 auparavant. En somme, six nouvelles espèces ont été ajoutées et les tailles minimales exploitables varient de 11 cm à 35 cm pour les holothuries fraîches et de 8 cm à 15 cm pour les holothuries séchées.

Fermeture annuelle

L'innovation dans la filière trépang se situe également en matière de campagne. Ainsi, une période de fermeture annuelle est appliquée. « Dans un souci de reproduction et de reconstitution de stock, une période de fermeture est fixée entre le 1er janvier et le 31 mars chaque année et cette disposition s'applique dès l'année prochaine », a précisé le ministre Chan Kit Waye Jaco. Pour cette campagne 2026, une mesure dérogatoire est autorisée puisque la campagne est effective depuis la publication de l'arrêté. Par ailleurs, dans un souci de protéger les opérateurs ayant encore des stocks, un inventaire a été institué afin de leur permettre la commercialisation de ces stocks et des autorisations spéciales seront éventuellement délivrées pour les trépangs issus de ces stocks et dont les tailles ne sont pas conformes aux nouvelles dispositions.

Nouveau quota

En ce qui concerne les permis de collecte, ils seront délivrés sous le signe de l'ouverture. Un nouveau quota sera ainsi déterminé sur la base d'un appel d'offres qui sera lancé par le ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue. Une commission composée du ministère de tutelle, du Bianco et de la société civile sera chargée de cette opération. Bref, un renouveau placé sous le signe du dialogue et de l'ouverture est de mise pour la filière trépang. Un renouveau qui promet de porter des impacts positifs, comme c'est le cas pour la filière crabe dont le début de campagne est marqué par une nette augmentation de la valeur économique. En effet, grâce à la nouvelle politique de dialogue et d'ouverture pratiquée par le MPEB, les prix à l'export des crabes vivants sont passés de 1,7 dollar à 8 dollars le kilo. Une aubaine pour les autres intervenants, dont les pêcheurs qui arrivent à écouler leurs produits jusqu'à 18 000 ariary le kilo, contre seulement 8 000 ariary auparavant. De belles perspectives.



Campagne ouverte. En somme, le renouveau souffle pour la filière trépang dont la campagne de pêche est officiellement ouverte depuis la publication de l'arrêté 2314/2027 du 2 février 2026 portant réglementation de l'exploitation des holothuries sauvages sur l'ensemble du territoire de Madagascar. Une nouvelle réglementation qui arrive à point nommé puisque la dernière réglementation remonte à 1975. Les nouvelles dispositions contenues dans cet arrêté ont pour objet de réglementer la pêche, la collecte, la commercialisation, le stockage, la transformation et l'exportation des holothuries sauvages fraîches, semi-séchées ou séchées. Un arrêté qui a le mérite d'être précis sur tous les aspects de la filière. À commencer par les tailles minimales exploitables, qui ont été fixées sur la

 **Résidence Les Orchidées Blanches Androhibe**

 **+261 32 07 696 49 / +261 34 01 696 49**

 **ccifm@ccifm.mg / adhesion@ccifm.mg**

